



Breteville

infos

LE BULLETIN D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE BRETTEVILLE



JANVIER 2015

60



Le Bar Brasserie Tabac Journaux l'Abordage et Le Café Epicerie le Saint Germain, deux biens acquis par les anciennes municipalités afin de préserver le commerce local.



Le mot du maire

Poursuivre et Entreprendre...

Ce Bulletin me permet de faire le point sur les premiers mois de notre mandat en faisant bien la part qui revient à l'ancienne Municipalité.

Nous avons tenu à respecter scrupuleusement le Budget Primitif établi quelques semaines avant notre arrivée. A cela deux raisons, l'une pratique, l'autre de fond. Il semblait judicieux en prenant les rênes en avril que notre équipe ne perde pas de temps à retravailler un budget au risque de retarder les projets en cours et les initiatives. C'est surtout la seconde raison qui a décidé de notre choix : le budget établi tenait compte de la situation de la commune et nous laissait une bonne part de liberté d'action. Nous étions ainsi dans notre idée de départ : **poursuivre...** Par exemple nous avons débuté les travaux de la Salle Polyvalente qui avaient été étudiés avant notre arrivée.



Une mauvaise nouvelle est tombée en octobre : le Tribunal Administratif de CAEN annulait le P.L.U. (Plan local d'urbanisme) voté le 23 mai 2013. Je n'ai pas à commenter cette décision lourde de conséquences pour la commune et pour sa nouvelle Municipalité. Outre que cette opération a demandé du temps et des efforts aux deux Municipalités précédentes, elle a eu un coût (environ 65000 euros). Nous revenons donc au POS avec l'obligation de rouvrir une étude de P.L.U. donc à nouveau du temps et de l'argent...

Cette décision bloque pour quelque temps nos projets, en particulier celui d'implanter un parc locatif de huit maisons ou logements, puisque la commune ne possède plus de terrains aptes à recevoir cette opération. Nous devons donc envisager d'autres solutions, les idées sont là mais il est trop tôt pour les évoquer ici. En attendant nous allons étudier puis réaliser un nouvel aménagement de l'ancien presbytère qui permettra l'implantation d'une Maison d'Assistance Maternelle tout en maintenant un espace pour les associations, les activités péri scolaires, et les locations. C'est déjà **entreprendre.**

Pour terminer je remercie tous les bénévoles des associations et en particulier leurs dirigeants. Ce sont eux qui animent BRETTEVILLE qui demeure un village où il fait bon vivre tout en donnant du lien humain en liaison avec les élus.

Je souhaite une très bonne année à tous, notre équipe fera tout pour qu'il en soit ainsi...

Pierre PHILIPPART

PROPRETÉ DU VILLAGE

Certains habitants ou élus se plaignent parfois de l'état des rues et chemins de BRETTEVILLE. Il est bon de rappeler que si la voirie est de la responsabilité de la commune (encore que si un artisan ou un agriculteur par ses activités provoque une accumulation de terre ou de boue, il doit nettoyer), les trottoirs, bords des rues et chemins doivent être entretenus par les riverains (locataires ou propriétaires).

Jusqu'à présent les services municipaux doivent périodiquement suppléer les particuliers ce qui correspond pratiquement à un emploi sur l'année. **Un peu de civisme de chacun permettrait des économies pour tous.**

Vie communale

A propos de la Route Touristique

Le problème de la sécurité et de la vitesse sur la route touristique se pose depuis des années. Même si elle a été controversée, la solution des coussins berlinois s'est révélée efficace. La période où ils ont été supprimés pour des raisons de travaux, a démontré que les excès de vitesse redevenaient courants, la gendarmerie peut en témoigner !

Dès l'été une réunion publique confirmait la nécessité d'aménager cette voie, notamment au niveau du carrefour de la Plage et de celui de la route du Fort. Le choix de la Municipalité, approuvé par l'ensemble des participants est celui de plateaux surélevés permettant une diminution sensible de la vitesse et une mise aux normes pour les personnes handicapées. **La pose provisoire de STOPS recueillait également un très fort consensus.**



Après la fin des travaux de cet été, nous avons laissé la voie sans aménagement, comptant sur les panneaux (50 et 30) et le sens civique des automobilistes. Nous y avons ajouté, pour la sécurité des enfants une personne pour le passage protégé de la plage aux heures de ramassage scolaire, elle n'a pas plus été respectée que les panneaux... C'est donc **pour la sécurité**, notamment des piétons que nous avons donc mis en place un radar pédagogique (n'ayant eu aucun effet seul !) puis les panneaux STOPS, après accord du département et avis favorable de la gendarmerie.



La mise en place provisoire de ces panneaux est l'objet de critiques et d'incompréhensions. La pratique est pourtant simple, l'arrêt est OBLIGATOIRE pour tout véhicule, la priorité à droite s'exerçant si plusieurs véhicules s'arrêtent en même temps. Les piétons devenant prioritaires comme dans toute agglomération. Au carrefour de la route du Fort, cet aménagement permettra aux cyclistes provenant de la rue du Vieux Château (en zone 30) d'être eux-aussi en sécurité.

La mise en place des plateaux surélevés se fera dès 2015. Le dispositif actuel du carrefour Saint Germain donnant satisfaction est maintenu.



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères étant effectuée le lundi matin, nous demandons aux habitants de ne pas déposer celles-ci avant le dimanche soir, surtout quand l'utilisateur ne dispose pas de poubelle en dur. Au cas où vos sacs plastiques seraient déchirés par des animaux, il appartient à chaque particulier de ramasser les débris.

Vie communale



Quelques vues
du lotissement communal
en cours d'achèvement

Vie communale

Un presbytère, deux projets...

BESOIN RÉEL D'UNE MAISON D'ASSISTANCE MATERNELLE

Au cours de l'été, nous avons multiplié les efforts pour ouvrir une MAM en janvier 2015. Sollicités par une Association souhaitant s'installer à BRETTEVILLE, nous avons trouvé une maison à louer proche de la Mairie. Tout semblait possible, le Conseil Municipal avait même voté une subvention de départ mais nous nous sommes heurtés à d'insolubles difficultés concernant l'accessibilité « handicapés » incontournable. Le projet a donc été abandonné provisoirement alors que 6 enfants (pour 8 places maximum) étaient déjà préinscrits.

Nos intentions sont toujours là, un lieu remplissant toutes les conditions d'accessibilités, propriété de la commune, semble propice à l'installation d'une MAM : la salle du presbytère... Celle-ci permettrait facilement la création de trois chambres, d'un bureau et d'une salle d'activités, cuisine et sanitaire existant déjà ne réclameraient que quelques travaux d'aménagement intérieur.

Cette salle est actuellement très occupée par les associations, des ateliers d'enfants dans le cadre des activités périscolaires, et la location aux particuliers. Il n'est donc pas question de la supprimer sans proposer auparavant une solution adaptée.

BESOIN D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES

La salle actuelle a quelques défauts par rapport à son utilisation : manque d'insonorisation, chauffage et ventilation peu adaptés aux activités, etc... La Municipalité envisage donc la construction d'un nouveau bâtiment en prolongement de l'actuel. Après consultation des différents utilisateurs locaux de la salle, un cahier des charges sera établi, suivra un concours d'architectes qui devront répondre aux différents besoins définis ainsi qu'à une bonne intégration au site.



L'objectif est que ce projet soit réalisé au plus tard en mai 2016 et ce n'est que lorsqu'il sera mis à disposition des utilisateurs que les travaux de transformation de l'ancienne salle pourront être entrepris, dans l'optique d'une ouverture de la MAM au 1er octobre 2016. Ce calendrier étant susceptible d'être modifié suivant les circonstances.

La mairie, ayant eu récemment la possibilité d'acquérir une propriété proche de l'école, le projet MAM sera sans doute déplacé, ce qui n'influencera pas la décision de créer une nouvelle salle.

Bien entendu nous nous sommes déjà mis en action pour obtenir des aides afin que ce projet ambitieux ne bouleverse pas l'équilibre des comptes. Déjà nous pouvons compter sur 60 000 euros pour la Salle, 12 000 euros pour la MAM au titre du Contrat de Territoire de la CDC de la Saire pour l'année 2015.

Vie communale

Le Conseil Général de La Manche, l'Anah et l'Etat vous aident
à financer vos travaux d'économie d'énergie

Le conseil général de la Manche a mis en place depuis le 1er juin 2014 un Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique en partenariat avec l'Anah et l'Etat.

Grâce à ce dispositif, **des aides financières et techniques** sont apportées aux ménages les plus modestes pour leur permettre d'effectuer des **travaux de rénovation thermique dans leur logement** (isolation, chauffage...) et ainsi diminuer leur facture énergétique. Les travaux devront permettre un gain énergétique d'au moins 25 % pour les propriétaires occupants et 35% pour les logements locatifs.

Sur **3 ans**, il est prévu de financer sous certaines conditions, des travaux d'amélioration des performances énergétiques des logements occupés par des propriétaires occupants ou des logements locatifs, ainsi que l'ingénierie nécessaire à la réalisation de travaux pour **635 logements**. Le CDHAT a été chargé par le conseil général d'animer ce dispositif sur votre territoire, d'accompagner les porteurs de projets (cet accompagnement, pris en charge financièrement par le conseil général, ne fera l'objet d'aucune facturation) et d'organiser une permanence par trimestre, par communauté de communes.

Pendant cette permanence, un chargé d'opération du CDHAT pourra conseiller et informer gratuitement et sans engagement les propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'économies d'énergie, sur les conditions et les aides mobilisables : Aides de l'Anah, de l'Etat, du conseil général, du Conseil Régional, le crédit d'impôts, l'eco-prêt à taux 0 ... pouvant atteindre sous certaines conditions et dans certains cas jusqu'à **80% des dépenses subventionnables**.

Pour connaître la date de la prochaine permanence près de chez vous, contactez le CDHAT au 02 33 01 72 78.

Renseignez-vous !

EXEMPLE DE PROJET FINANCÉ

Travaux d'amélioration des performances énergétiques d'une habitation occupée par un ménage de deux personnes (Propriétaires Occupants à revenus très modestes)

- Remplacement de la chaudière gaz par une chaudière gaz à condensation,
- Remplacement des menuiseries.

Gain énergétique de 31%

- **Travaux : 11 006 euros**

PLAN DE FINANCEMENT

Subvention Anah	4 886 €
Prime « Habiter Mieux » Etat	3 500 €
Prime « Habiter Mieux » conseil général	500 €
Total des aides	8 886 €
	80 %
Reste à charge	2 120 €

RENSEIGNEMENTS

57 rue François Lavieille
50 100 CHERBOURG
Tél : 02 33 01 72 78
agence.cherbourg@cdhat.fr



Vie communale

Pollution maritime



Les élus de Bretteville et trois agents municipaux ont répondu présents à l'invitation du CNFPT pour une formation sur les moyens à mettre en œuvre dans le cas d'une pollution marine accidentelle, pour être plus précis d'une marée noire. Ainsi le 22/09/14 une formation d'une journée et de 2 jours s'est déroulée à Portbail. Pour les élus la formation portait principalement sur la connaissance des différents acteurs gouvernementaux à solliciter, les aspects juridiques, et les moyens techniques à mettre en œuvre tels que l'approvisionnement des tenues et de différents matériels nécessaires au nettoyage, comment et où installer les différents lieux de stockage des déchets, sur place, intermédiaires et définitifs. Quant aux agents municipaux, ils ont pu découvrir comment mettre en œuvre un barrage flottant, un barrage filtrant, comment nettoyer des enrochements et surtout comment récupérer les déchets pendant le nettoyage, notamment en construisant des bassins de décantation. Tout cela ne s'improvise pas. Cette formation nous a permis de mieux appréhender l'ampleur de la tâche des communes qui sont soumises à ces catastrophes. Il n'en demeure pas moins que la meilleure prévention est d'éviter les catastrophes en mer, les rejets sauvages (dégazages), les bateaux poubelles sous pavillons de complaisance, mais nous sortons là du champ des prérogatives de notre commune...

Une randonnée pedestre bien sympathique



Le dimanche matin 21 septembre a eu lieu la 1ère randonnée familiale organisée par la mairie. Une vingtaine de participants s'est présentée au départ ; nous en attendions davantage mais une météo peu clémente au réveil et sans doute une publicité insuffisante ont fait la différence.

Deux itinéraires avaient été initialement prévus : 8 km pour les «grands» et seulement 2km pour les familles avec de jeunes enfants. Finalement les enfants présents ont vaillamment terminé la grande boucle sur les pas de leurs parents. Cette randonnée nous a permis de découvrir le patrimoine rural très riche de notre commune (lavoirs, fermes anciennes, chemins et «Allée couverte» bien sûr) accompagnés par trois bons guides qui en connaissent les moindres

recoins, Michel Lejette, Jean-Paul Maze et Olivier de Bourssetty.

La balade de deux heures s'est terminée par un pot dans la cour de la mairie. Nous comptons bien renouveler cette opération très conviviale avec, la prochaine fois, plus d'information et, donc, plus de participants.

Vie communale



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

**PERMANENCE SPANC 2015
ASSURÉE DE 09 À 12 HEURES
AUX DATES SUIVANTES :**

MERCREDI 14 JANVIER 2015

MERCREDI 04 FÉVRIER 2015

MERCREDI 11 MARS 2015

MERCREDI 22 AVRIL 2015

MERCREDI 20 MAI 2015

MERCREDI 10 JUIN 2015

MERCREDI 8 JUILLET 2015

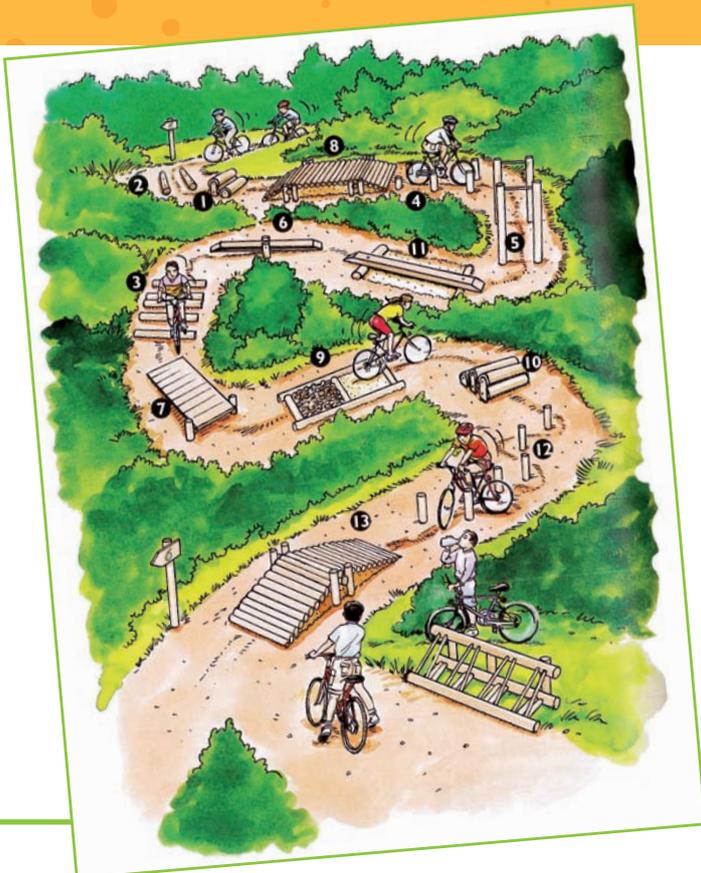
MERCREDI 19 AOÛT 2015

MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2015

MERCREDI 14 OCTOBRE 2015

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015

MERCREDI 9 DÉCEMBRE 2015



Parcours de VTT

A l'initiative de la commission activités nouvelles, la municipalité a acheté un parcours VTT qui sera installé aux abords du camping pour le printemps.

Vie communale

Le repas des Aînés

UN REPAS DES AINÉS TOUT EN CHANSON

C'est par un beau dimanche ensoleillé du mois d'octobre qu'a eu lieu le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité dans la salle polyvalente communale. Dans une ambiance de guinguette, superbe décoration réalisée par Yvette Védolin et toute son équipe, une centaine de personnes se sont retrouvées pour partager un délicieux repas et passer une bonne journée dans la joie et la bonne humeur.

Après quelques mots de bienvenue en présence de Monsieur André Rouxel conseiller général, Monsieur le Maire Pierre Philippart a honoré les doyens du jour, Suzanne Pottier 86 ans et Lucien Verdière 89 ans à qui fleurs et cadeaux ont été remis.

L'apéritif pouvait alors être servi et le repas préparé par le traiteur Bernard Bosquet allait se dérouler tout au long de l'après midi entrecoupé de belles prestations de nos chanteuses et chanteurs.



LA SURPRISE...

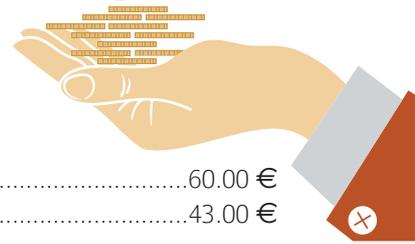
Dans son discours d'accueil Monsieur le Maire annonçait une surprise offerte par les élus... Vers 18 heures Les Marins du Cotentin sont arrivés pour chanter pour nos aînés.

Pendant plus d'une heure, une revue de chansons des années 40 passant par la Mer, la Madelon, Dona Dona, le chant des partisans, Lili Marlene, Potemkine, Rum and Coca Cola... Toute en musique cette journée de fête s'est ainsi achevée.



Vie communale

Tarifs communaux 2015



SALLE POLYVALENTE

Petite salle.....	113.00 €
Petite salle + cuisine.....	220.00 €
Petite salle +cuisine (Hors commune).....	288.00 €
Grande salle.....	149.00 €
Grande salle +cuisine.....	288.00 €
Grande salle +cuisine (Hors commune).....	368.00 €
Chauffage grande salle.....	55.00 €
Chauffage petite salle.....	40.00 €
Si vaisselle.....	Tarif 2014

SALLE DU PRESBYTÈRE

Salle.....	151.00 €
Salle (Hors commune).....	180.00 €
Chauffage.....	40.00 €

CIMETIÈRE

Concession 15 ans.....	130.00 €
Concession 30 ans.....	230.00 €
Concession 50 ans.....	420.00 €
Cave urne 15 ans.....	275.00 €
Cave urne 30 ans.....	390.00 €
Cave urne 50 ans.....	560.00 €

MOBIL HOME

4 couchages

La semaine.....	350.00 €
La semaine (hors saison).....	236.00 €
Le mois.....	1282.00 €
La nuitée.....	52.00 €
La nuitée ouvrier.....	36.00 €

5 couchages

La semaine.....	405.00 €
La semaine (hors saison).....	300.00 €
Le mois.....	1508.00 €

La nuitée.....	60.00 €
La nuitée ouvrier.....	43.00 €

6 couchages

La semaine.....	461.00 €
La semaine (hors saison).....	349.00 €
Le mois.....	1722.00 €
La nuitée.....	71.00 €
La nuitée ouvrier.....	50.00 €

Parcelle de passage

Emplacement.....	2.00 €
Véhicule.....	2.00 €
Campeur.....	4.55 €
Electricité.....	2.80 €
Enfant - de 12 ans.....	2.00 €

Parcelle à l'année

Location.....	975.00 €
Eau.....	4.00 €
Jeton douche.....	0.30 €
Jeton laverie séchage.....	2.00 €
Jeton laverie lavage.....	3.00 €

Taxe de séjour

Réel + taxe additionnelle.....	0.22 €
Taxe forfait.....	59.00 €

CANTINE

Repas.....	3.45 €
------------	--------

GARDERIE

Tarif unitaire (la demi-heure).....	1.00 €
A partir de 2 enfants.....	0.80 €
A partir de 3 enfants.....	0.60 €
Goûter.....	0.60 €

COLLECTES DES JOURS FÉRIÉS



Dans le cadre du marché de collecte des déchets ménagers, nous vous proposons d'effectuer les collectes des jours fériés 2015, les jours mêmes, soit :
le **lundi 06 avril 2015**, le **lundi 25 mai 2015** et le **mardi 14 juillet 2015**

Communauté de Communes

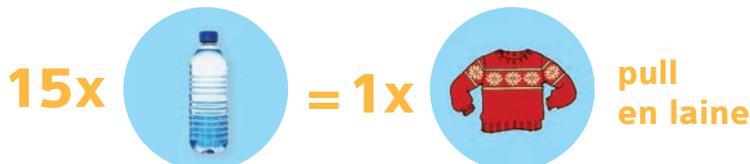
Le tri sélectif

Le tri sélectif est devenu en 20 ans le premier geste environnemental des Français. En plus de produire de grands effets en matière de développement durable :

- préservation des ressources naturelles puisque moins sollicitées grâce au recyclage,
- économie d'énergie et limitation des gaz à effet de serre puisque le recyclage nécessite moins d'énergie que lorsque l'on extrait des matières premières.

Il permet également aux collectivités locales de percevoir des recettes dues à la reprise et à la valorisation des déchets. La Communauté de Communes de la Saire a ainsi perçu 37 000 euros en 2013 grâce à la vente des divers déchets recyclables.

Si 67% des emballages sont recyclés aujourd'hui, l'objectif est d'arriver demain à 75% et les statistiques montrent que l'on peut mieux faire notamment au niveau du verre qui est un produit recyclable à l'infini.



TRÈS IMPORTANT

Le point vert affiché sur l'emballage, signifie que l'entreprise qui met sur le marché ce produit verse une contribution financière à Eco-Emballages pour financer le dispositif de collecte sélective, de tri et de recyclage **mais son emballage n'est pas forcément recyclable.**

En cas de doute, ne pas mettre dans les conteneurs de tri car les refus de tri coûtent très chers (les déchets devant repartir vers les centres pour ordures ménagères).

Il existe sur Bretteville plusieurs points de collecte (Route Touristique, Fosses à Terre, Chasse de la Vallée, Hameau Noyon, croisement du Chemin du grand Val et du Chemin du Vauclair et camping).

Pour de plus amples informations www.ecoemballages.fr
Un guide concernant le tri est également disponible en mairie.

CONCERNANT LES ORDURES MÉNAGÈRES NOUS VOUS RAPPELONS

- qu'il est formellement interdit de déposer au pied des conteneurs de recyclage des sacs d'ordures ménagères,
- de ne pas mettre les déchets ménagers trop tôt avant leur collecte et de privilégier des récipients conçus pour cet usage et résistant aux intempéries et aux animaux (poubelle plastique par exemple).

RAPPEL Compte tenu de l'augmentation des fuites d'eau chez les particuliers, nous vous conseillons de surveiller régulièrement vos installations et votre compteur (au moins une fois par trimestre).

Les enfants

L'École et la garderie périscolaire



Horaires : 9h-12h et 13h30-16h30 dont 1H30 d'activités péri-éducatives les mardis et vendredis.

L'effectif de l'école est de 73 élèves dont :

Classe de Me Gallien T.P/P.S/M.S : 23 élèves. Classe de Me Doucet et Mr Picot G.S/C.P/CE1 : 24 élèves. Classe de Mes Chevron et Hebert CE2/CM1/CM2 : 26 élèves.



La classe de maternelle s'est rendu le 14 octobre à la ludothèque de Tourlaville.

Le règlement intérieur est inchangé. Les activités (Ludothèque, piscine, équitation, voile) ont toutes été reconduites.

La garderie périscolaire est toujours assurée, le matin de 7h30 à 9h, et le soir de 16h30 à 18h30.

Un goûter est servi aux enfants qui le désirent.

Temps d'activités péri-éducatives

Depuis la rentrée de septembre 2014 de nouveaux aménagements des temps de l'enfant ont fait leur apparition dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires : les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatif).

Organisés et mis en place par la commune en partenariat avec les Francas de la Manche, ces temps ont pour objectif de favoriser l'accès à des activités culturelles et sportives pour tous les enfants scolarisés dans la commune.

Depuis septembre les enfants ont pu, selon leur âge, participer à diverses activités telles que : initiation à la voile, karaté, zumba, découverte de l'informatique, éveil musical, motricité et jeux collectifs, ateliers découverte du conte, journalisme, ateliers artistiques...

L'encadrement des TAP est assuré par une équipe d'animateurs, des prestataires et des bénévoles (association, clubs sportifs...). Si vous avez une passion, un savoir-faire et que vous souhaitez le partager et le faire découvrir aux enfants, n'hésitez pas à contacter **Elodie, la coordinatrice des TAP (elo.langlois@gmail.com ou 07.82.16.97.25).**



Les enfants

en Photos



Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de Bretteville organisé par la mairie et les Francas de la Manche, accueille les enfants de la commune et des communes alentours le mercredi de 12h00 à 18h30.

Il est également ouvert à la journée de 8h00 à 18h00 pendant les vacances scolaires (automne, hiver, printemps) et les trois premières semaines de juillet.

Cette année l'accueil de loisirs a ouvert pour la première fois aux vacances de la Toussaint. Une école de sorcellerie a donc ouvert ses portes et les apprentis(es) sorciers et sorcières ont pu s'initier à de nombreux rites magiques. Une belle soirée costumée réunissant parents et enfants est venue clôturer ces premières vacances réussies.

Des projets riches et variés sont également proposés le mercredi : ateliers cuisine du monde, célébration du 70ème anniversaire du Débarquement, participation au concours d'affiches international des droits de l'enfant entre autres pour 2014. Et plein d'autres projets à venir pour 2015...

Renseignements et inscriptions auprès d'Elodie (elo.langlois@gmail.com ou 07.82.16.97.25).

Les enfants



Associations

Espace culturel et de loisirs

bretteville-asso@live.fr

Association loi de 1901 animée par

Michèle TILLY.....	Présidente
Bernadette GUERRAND.....	Trésorière
Jean François KENNIS.....	Trésorier adjoint
Nathalie BRUNET.....	Secrétaire
Daniel JOLY.....	Secrétaire adjoint

LA SECTION INFORMATIQUE

Cette année l'espace informatique s'est doté de 3 ordinateurs sous WINDOWS 8.1, un appareil vidéo, et une imprimante laser. 6 animateurs bénévoles sont disponibles pour dispenser des cours pour une cotisation de 35 euros.

Les séances ont lieu d'octobre à juin et seront animées par : Nathalie BRUNET, Carinne LE PELLETIER, Andrée SKOTTUBA STEPAN, Michèle TILLY, Pascal PEYRACHE et Jean François KENNIS.

Mardi 10 h et 14 h / Mercredi 18 h / Jeudi 10 h et 14 h / Vendredi 14 h / Samedi 10 h.

Cette année, l'association s'associe à la vie scolaire de la commune en participant aux TAP (temps péri-scolaire) le mardi et le vendredi du 06 novembre au 19 décembre de 15h à 16h 30 en créant un blog avec les enfants scolarisés en CE2 et des jeux éducatifs sur ordinateurs avec les enfants scolarisés au CP et CE1.



LA SECTION AQUARELLE

Lors des inscriptions Monsieur MAZEAU a rencontré un vif succès ! Monsieur MAZEAU (nouvellement installé dans notre commune avec son épouse), vous propose cette année des cours d'aquarelle dispensés le mercredi de 18h à 20 h pour une cotisation de 50 euros. Monsieur MAZEAU participera en début d'année aux TAP avec les enfants scolarisés.

LA BIBLIOTHÈQUE

L'adhésion est gratuite

La bibliothèque proposée n'a pas rencontré le succès souhaité malgré la diversité des ouvrages offerts par de généreux donateurs. Toutefois, nous réfléchissons sur une organisation différente proposée par de nouveaux participants, achat de livres récents ou partenariat avec une autre bibliothèque du secteur réflexions en cours Toutes les idées seront étudiées et les bienvenues !! La bibliothèque est ouverte au public pendant les heures d'ouverture du club informatique.

L'association remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention accordée ; Ainsi que l'ensemble de ses animateurs bénévoles pour leur présence et leur dynamisme !

Associations

L'amicale brettevillaise

Le 11 janvier : l'amicale a organisé la galette des associations où 80 personnes étaient présentes.

Le 1er juin : à la demande de M. Couppey, nous avons participé à l'organisation du vide-grenier avec la collaboration des aînés, l'association St Gabriel, la société de chasse et les anciens combattants. Ce fut un bon résultat.

Les 2 et 3 août : la fête fut de nouveau un succès. Après 10 ans d'absence, nous avons cette année remis en place le traditionnel repas sous chapiteau le samedi soir. 180 personnes étaient présentes. Le dimanche, comme à l'accoutumée, la journée a débuté par le vide-grenier avec 650 mètres d'étalage. A 11h30, la messe sous chapiteau célébrée par le père Alphonse et le père Mabille. Messe suivie par le vin d'honneur. Ensuite restauration sous chapiteau. La vente des grillades, frites, crêpes, gâteaux et boissons fut un succès, du jamais vu. A 14h30, ouverture des stands et en parallèle l'après-midi fut merveilleusement animé par West Country tout en faisant participer le public. Enfin la journée s'est terminée par un superbe feu d'artifice qui nous est offert par la municipalité. Il est bien entendu que sans ce cadeau, il n'y en aurait pas. Notre budget ne nous le permettant pas. Huit jours après la fête a eu lieu le tirage au sort de la tombola où 80 personnes ont été récompensées d'avoir acheté les carnets proposés par nos vendeurs.



Le 13 septembre : à 17h, remise des 8 premiers lots de la tombola et à 19h, assemblée générale avec élection du nouveau bureau.



Vedolin Serge : **président** / Gabriel Alain : **vice président**
 Picot Chantal : **trésorière**
 Landry Simone : **trésorière adjointe**
 Naslin Mireille : **secrétaire**
 Peyrache Caroline : **trésorière adjointe**
 Vedolin Yvette : **responsable des achats**
 Dupont Marc et Gablier Jocelyne : **achats**
 Maze Jean-Paul : **responsable matériel**
 Picot Thierry : **matériel**

A 20h, repas des bénévoles pour les récompenser des efforts effectués lors de la fête.

Le 6 décembre : nous avons donné rendez-vous aux enfants de 4 à 11 ans à une séance de cinéma pour voir l'ours Paddington. Les enfants ont pris le bus qui est offert par la municipalité au parking de la plage à 13h30 pour se rendre à Valognes. A la fin du film, avant de remonter dans le bus, un petit pain au chocolat leur est offert. A la descente du bus, ils repartent avec des friandises.

Je vous donne rendez-vous les 1 et 2 août pour la 5e fête de cette amicale. Comme à l'habitude, à partir du mois de mai, les bénévoles des associations vous proposeront des billets de tombola. Nous espérons que vous leur réserverez un bon accueil comme les années précédentes. **Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et les meilleurs vœux de l'équipe de l'amicale pour 2015.**

Le président, Serge Vedolin

Associations

Paroisse Saint Gabriel

ANNÉE DU CINQUANTENAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DU TRAVAIL

À vous tous lecteurs, habitants de Bretteville, nous souhaitons une bonne et heureuse année 2015, qu'elle vous apporte bonheur et santé, la paix dans vos familles. Pour cette nouvelle année pastorale un projet est particulièrement mis en avant : l'année du cinquantenaire de l'église centrale paroissiale Notre Dame du Travail où la messe est célébrée tous les dimanches à 10h. Un comité pilote va être mis en place afin d'organiser des animations dans le cadre de ce jubilé d'or. Un évènement de si grande envergure nécessite une préparation minutieuse. Ainsi, dix Commissions préparatoires vont être mises en place, sous la direction d'un Comité d'organisation. Dans les jours qui viennent un document d'explication du rôle de chaque commission préparatoire sera publié sur le bulletin d'informations paroissial et sur le site de la paroisse, pour susciter votre adhésion.

L'Ouverture officielle de l'Année du Cinquantenaire de l'église Notre-Dame-du-Travail aura lieu le 24 décembre 2014, à 18h30, par le Père Guy LEROUX, Vicaire Général, pendant la Messe-des-Familles de Noël. La clôture aura lieu en décembre 2015.

Le 50e anniversaire de « la construction de cette église de pierre édifiée pour préparer la construction de l'Église spirituelle au milieu des cités du quartier des Flamands » (Mgr. Jean Guyot), nous invite à la fête. C'est notre église paroissiale, lieu de communion de nos communautés chrétiennes locales de Tourlaville, Bretteville-en-Saire, Digosville et Le Mesnil-au-Val.

FONCTIONNEMENT DE LA PAROISSE

LES DEMANDES DE BAPTÊME, DE MARIAGE, Vous venez au presbytère pour l'inscription de la demande, en donnant une ou plusieurs possibilités de dates, ensuite une personne de l'équipe vous contactera pour une première rencontre individuelle.

CHAQUE DIMANCHE :

1er dimanche du mois après la messe à Notre Dame du Travail à 11h

2e dimanche du mois pendant la messe de 11h30 à Bretteville

3e dimanche du mois pendant la messe de 11h30 à Digosville

4e dimanche du mois pendant la messe de 11h30 au Mesnil au Val

LA CATÉCHÈSE

avec la réforme des rythmes scolaires, la catéchèse a modifié son fonctionnement :

Pour les enfants de CE1 : un groupe de pré-caté existe, renseignez vous auprès de la paroisse pour connaître le programme des rencontres.

Pour les enfants de 8 à 11 ans : (du CE2 au CM2) :

Chaque mercredi en fin de journée de 16h à 17h15 et un deuxième groupe de 17h à 18h15 : au presbytère de Tourlaville 105 rue Médéric.

Pour les enfants de 12ans (6e) : les rencontres de préparation à la profession de foi se déroulent un samedi matin sur 2 de 10h à 12h à la Chapelle Saint-Joseph (les Mielles).

AUMÔNERIE

Pour les 5e, 4e et 3e : 1 vendredi sur 2 de 18h à 19h 30 au presbytère et les lycéens : 1 samedi par mois

MESSE DES FAMILLES : Chaque premier dimanche du mois à 10h à Notre Dame du Travail (église des Flamands), il y a la messe avec les familles.

Ce jour là, la présence des enfants, des jeunes de leur famille est plus particulièrement prise en compte. Un groupe de jeunes musiciens l'anime et donne à cette célébration un air plus festif.

Associations

MESSE en l'église de Bretteville : Chaque 2ème dimanche du mois à 11h30.

ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2015

Poule au pot : Samedi 28 février : salle polyvalente de Bretteville

Kermesse et vide grenier : Dimanche 3 mai : autour de l'église Notre Dame du Travail

Fête des 50 ans de Notre Dame du Travail : Décembre 2014 - Décembre 2015

Alphonse TATY



IL Y A PLUS DE JOIE À DONNER, QU'À RECEVOIR

Marie LE PLEY, visage emblématique du hameau Saint Germain de Bretteville. Sans un mot de regret ou de nostalgie, le 1er septembre 2007, elle quittait pour la première fois et définitivement sa maison. Atteinte de cécité, elle prit un temps au foyer résidence de la Noë, mais dut rejoindre l'EPHAD. Elle tournait ainsi la dernière page de sa vie, oubliant le passé, sauf ses amis de Bretteville.

Vie simple et discrète d'une personne qui aura marqué à sa façon la vie du pays. Plus de 80 ans au service de sa paroisse et une attention à tout ce qui se vivait dans la commune. Elle s'est éteinte le 26 juillet 2014 dans sa 94e année, au terme d'une longue agonie : alitée, mais toujours lucide. Elle vécut célibataire et soutien de famille, cultivant laborieusement avec sa mère ses jardins, tirant de petits profits de la vente de ses légumes. La porte de sa maison était

toujours ouverte, pour qui avait envie d'entrer. Les tasses de café servies furent abondantes, comme il convient et la conversation agréable, hors de toute critique inutile.

Dès son plus jeune âge, Marie devint la figure incontournable de la paroisse. Sa grande distraction fut d'apprendre le solfège et l'orgue. Trois fois par semaine, elle se rendait par le train à Cherbourg pour y prendre ses cours et dès ce temps elle fut l'organiste fidèle des messes dominicales, mariages et inhumations. En outre elle prenait soin de son église : ouverture, entretien et propreté du linge et des ornements. Nous lui devons ainsi qu'à sa mère l'acquisition du champ, dit le « Clos Marie », qui permit de développer l'accueil des jeunes et adultes, la catéchèse et diverses réunions. Pendant des années, les sœurs franciscaines ont pu y assurer l'animation des enfants le mercredi pour le bonheur de tous. La commune se souviendra également, qu'elle a favorisé la réalisation du nouveau cimetière et le petit square-parking qui porte le nom de sa famille à Saint-Germain, elle avait pour seul désir qu'il y ait un banc pour que des passants puissent s'y asseoir et discuter.

Jamais critique de ses voisins, elle entretenait de bons rapports avec tous. « depuis qu'elle n'est plus là, l'esprit du quartier a changé ! »

Chaque lundi, dès 8h du matin, elle était au lavoir pour laver son linge : avec sa brouette cahotante, elle allait à la rivière pour le rincer. Une de ses amies évoquait ce transport : « avec sa brouette grinçante, elle passait sous notre fenêtre, c'était Marie ! » s'il m'est permis de souligner la personnalité de Marie LE PLEY, je dirais qu'elle était une personne intelligente, subtile, qui aurait mérité de faire des études, si l'époque lui en avait donné la possibilité. Mais en ce temps là le travail aux champs était primordial !

Avec elle, la simplicité, l'accueil, une foi profonde qu'elle aimait partager, un grand sens de l'amitié, chaleureuse et fidèle. Sa vie était ordinaire et sobre. Son attention aux souffrances du monde la rendait généreuse : elle avait la générosité de ses moyens.

Merci à tous ceux et celles, qui sont venus honorer sa mémoire et prier pour elle le 30 juillet dernier : une église bien remplie, qui a montré reconnaissance et amitié. Chacun laissera de soi une petite trace, qui aura contribué, espérons-le, à construire un monde meilleur et plus juste.

Jean-Claude MABILLE

Associations

Société de Chasse

L'assemblée générale s'est tenue le 21 Septembre 2014 dans la salle de la mairie, présidée par Eric RENAUX, en présence d'une trentaine de personnes. Une minute de silence a tout d'abord été observée en la mémoire de Daniel GUERARD qui fut un membre actif au sein de la société de chasse. Toutes nos pensées vont à sa famille et à ses proches. Au cours de cette assemblée, Eric RENAUX a fait part de son désir de quitter la présidence. Nous lui adressons nos plus vifs remerciements pour ces quatre années de bons et loyaux services. Il est remplacé par Robert VITARD après un vote des membres du bureau.

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Président.....	Robert VITARD	Vice Trésorier.....	Julien AUTRET
Vice Président.....	Jacky GOYAT	Membres.....	André CADEL,
Secrétaire.....	Mickaël LEFEVRE		Lucien FOUQUET, Bruno LELONG,
Trésorier.....	Christophe MARIE		René LEMARCHAND, David LIOT, Eric RENAUX.



Ball Trap



Départ à l'aube

Cette année 20 renards et 35 ragondins ont été tués en battue ou en piégeage.

Le repas dansant et le ball-trap ont rencontré un vif succès. Nous remercions les différentes personnes qui oeuvrent et participent au bon déroulement de nos manifestations ainsi que les propriétaires qui cèdent leurs terres à la société. Un grand merci aussi à Lucien et à Christelle pour la mise à disposition de leur terrain pour l'organisation du ball-trap et pour l'accueil qu'ils nous réservent lors des battues. Nous remercions également la municipalité pour le prêt des tentes et des salles pour nos différentes organisations.

Pour la première fois cette année, nous avons organisé un méchoui au mois de Juillet dont le but était de réunir les chasseurs et leurs familles proches. C'est avec plaisir que nous renouvellerons cette manifestation en 2015 au vu de la très bonne ambiance rencontrée tout au long de cette journée. Rendez-vous est donc pris pour le 26 Juillet 2015 pour tous les chasseurs et leurs familles.

Les rebouchages de brèches auront lieu le Samedi 21 Mars 2015 et le Dimanche 13 Septembre 2015. Le rendez-vous est fixé chez Lucien FOUQUET à 9h00. Merci de votre présence.

Le repas dansant aura lieu le 31 Janvier 2015. La fête de la chasse et le ball-trap auront lieu les 27 et 28 Juin 2015. L'année se terminera par le traditionnel repas des bénévoles qui aura lieu le 6 Septembre 2015.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2015. Le président et les membres du bureau.
Robert VITARD - Tél. 02.33.43.38.73 / 06.04.53.41.47

Associations

Football Club de Bretteville en Saire

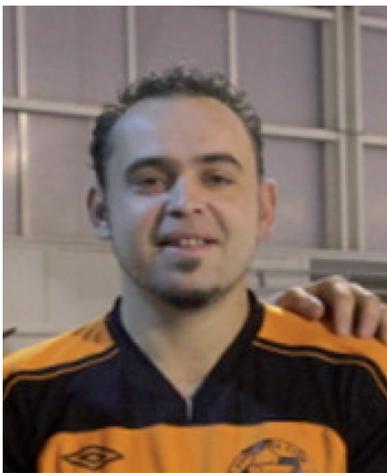


BILAN SAISON 2013 / 2014

Enorme saison entachée de beaucoup de tristesse. En effet, après deux descentes consécutives, le FCB lors de la saison 2012 / 2013 est remonté en 3ème division puis a réussi l'exploit de monter en 2ème division en terminant à la 2ème place de son groupe. Cette montée en 2ème division a été possible grâce à un ensemble composé de jeunes joueurs motivés par ce challenge, et à un énorme entraîneur F. LEPIGEON qui nous a malheureusement quittés beaucoup trop tôt. Pour les classements, le FCB A a terminé 2ème, devancé par la réserve de l'US La Glacière. Le FCB B quant à lui s'est classé 6ème dans un groupe où la motivation était dure à maintenir du fait du peu d'équipes qui le composaient. De plus comme toutes les réserves, notre B a subi trop souvent les absences de joueurs nuisant à sa cohésion et à sa réussite.

NÉCROLOGIE

Durant cette saison 2013 / 2014, le FCB a perdu deux membres importants à qui nous voulons rendre hommage :



Christian DAVID, trésorier exemplaire depuis de nombreuses années. Bénévole infatigable toujours présent dans les organisations et les jours de matchs. Compère indissociable de Roger dans l'intendance du club. Toujours souriant même dans les moments difficiles.

Fabien LEPIGEON (BOUIN), entraîneur joueur. Élément très important dans le club car il a su, après deux descentes consécutives, remettre le FCB sur de bons rails. Il a redynamisé le club, recréé une ambiance conviviale très appréciée en motivant l'ensemble des acteurs. Il a restructuré le club pour lui permettre de devenir à nouveau ambitieux.



SAISON 2014 / 2015

Cette saison, l'objectif prioritaire du FCB est de maintenir son équipe A en 2ème division et de faire de son équipe B une équipe plus compétitive. Cette perspective sera difficile à réaliser au vu de notre effectif suite aux départs de joueurs, pour certains incompréhensibles par rapport à la saison passée et pour d'autres dus à des mutations professionnelles. La qualité des nouveaux joueurs nous permet cependant d'espérer.

L'autre objectif sera de maintenir l'ambiance régnant au sein du club et d'être vigilants en essayant de mieux nous organiser et de responsabiliser nos membres. Afin de réaliser l'ensemble de ces challenges, nous invitons toutes les personnes intéressées à venir nous rejoindre, que ce soit au niveau des joueurs, dirigeants ou du bureau.

PRÉSENTATION DU BUREAU

Président	Patrick MARIETTE, Tél : 02 33 93 67 08
Président d'honneur	Roger BESSELIEVRE, Tél : 02 33 44 56 15
Trésorier	François BOQUET, Tél : 06 85 64 10 53
Secrétaire	Pascale BROSTIN, Tél : 02 33 43 51 62
Festivités	Patrick AUGUSTE, Tél : 02 33 22 20 27
Entraîneur	TRAVERT Julien
Dirigeants	1 A / Julien TRAVERT et David LAISNE
.....	1 B / Patrick MARIETTE et François BOQUET

Associations

Football Club de Bretteville en Saire



VIE DU CLUB

Comme les années précédentes, le FCB organise ses traditionnels repas de la Saint Valentin, tournoi des familles, tournoi de belote et participe activement au sein de l'amicale au maintien de la fête communale.

Cette année 2015, nous aurons en plus l'organisation de la galette des rois des associations le 17 janvier.

Toutes les dates de ces divers événements vous seront communiquées en temps afin que vous puissiez venir nombreux pour passer un agréable moment avec nous en nous témoignant votre soutien.

Le FCB tient à remercier ses généreux sponsors ainsi que ses dirigeants et supporters qui ne cessent de nous encourager le dimanche. Nous tenons également à remercier la mairie et l'ensemble de ses membres pour le soutien qu'ils nous apportent avec en plus le maintien en état de nos installations. Nos installations qui vieillissant demandent et demanderont encore des améliorations qui pourront peut-être attirer de nombreux sportifs.



Nous terminerons en vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2015. Le F.C.B.



Associations

Anciens combattants

ACPG - CATM - TOE

Notre Assemblée Générale des Anciens Combattants de Bretteville en Saire s'est réunie le 19 février 2014. A cette issue tous les membres du bureau ont été réélus. Etait présente notre Présidente des A.C.P.G / C.A.T.M / T.O.E , canton d'Octeville, Madame Marie-Thérèse le Millinaire. Nous la remercions pour son engagement à nos côtés. Un vin d'honneur clôtura cette réunion.

Précédemment en date du 20 janvier 2014, ce sont les Anciens Combattants avec leurs épouses et nos sympathisants qui ont partagé dans la bonne humeur la galette des Rois.



Je me permets à nouveau de remercier vivement toutes les personnes qui aident à maintenir notre Association. En particulier le Conseil Municipal et son Maire pour le prêt des salles... Aussi, tous les membres du Comité des Fêtes, les sympathisants qui avec grande générosité financent notre humble caisse... Cette dernière redistribuant dans sa presque totalité ces dons, dans nos deux repas annuels des 8 mai et 11 novembre... Notre épargne a été touchée à - 10%... et il nous faudra «compresser encore notre budget !» ... bien maigre..!

Cette année mémorielle du Centenaire de la Première Guerre mondiale, nous l'avons célébrée en premier lieu lors de la rencontre de nos trois sections de Digosville et du Mesnil au Val où s'est célébrée la messe du Souvenir. Ensuite chaque section s'est retrouvée près de son Monument aux Morts... Là, en présence de quelques membres de la municipalité, de son Maire, de nombreuses autres personnes, ainsi qu'une délégation des enfants des écoles, nous avons rendu hommage à tous nos soldats, ceux d'Outre-mer des pays alliés qui ont fait preuve d'un courage exemplaire méritant notre reconnaissance... Nous n'avons oublié également les terribles souffrances endurées par les populations civiles ayant lutté sur les différents fronts de l'Est de la France et en bien d'autres lieux.

En mémoire de nos aînés qui se sont sacrifiés pour retrouver la Paix dans notre monde, grâce à leur vaillance et leur générosité, nous leur disons merci. Que leur sacrifice serve d'exemple aux jeunes et moins jeunes d'aujourd'hui, et les aide à réfléchir au sens à donner à leur vie.

Et pour conclure un court poème glané dans mes archives, mettant à l'honneur, les soldats qui sont revenus après 4 années de souffrances 1914.1918, et les femmes qui pendant ce temps, ont œuvré pour que la France reste debout.

Où sont-ils donc ? Au travail ? Dans les champs ?
A la maison ? Non , ils sont au front..
Elles, elles sont à l'avant-
Dans les champs, Au travail, A la maison..
Elles font front...elles attendent...elles espèrent..
Ils reviendront traumatisés,

Dans les champs, au travail, A la maison !
Sur les monuments- Elles n'ont pas leurs noms
Et, pourtant , ils et elles ont fait front.
Dans les champs, Au travail, A la maison
A Verdun où à Mourmelon...

Avec les membres du bureau, nous vous souhaitons Bonne et Heureuse Année 2015, le président Piero Attanasio

Associations

Le club des Aînés

Le club des Aînés se rencontre tous les mardis à la salle du presbytère de 14 à 18 h.
Belote, manille, loto, jeux de société, etc... même en juillet et août.

TOUTE L'ANNÉE NOUS ORGANISONS PLUSIEURS MANIFESTATIONS



Gala à Condé sur vire

Galette des rois, après-midi crêpes, sorties (2014 déjeuner spectacle à Deauville, repas fête des mères et des pères à la Pernelle, une promenade à Honfleur, repas de Noël au cabaret O Roches, le rallye cantonal des retraités (plusieurs coupes remportées) une marche sur les chemins de Compostelle (que 6 adhérents), un gala à Condé-sur-Vire, organisé par «les aînés ruraux de la manche. générations mouvement» qui est notre fédération.

Nous organisons aussi 3 concours de belote et 2 lotos ouverts à tous.

Le programme 2015 vous sera donné à l'assemblée générale (date à déterminer).

Pour 2015 reţenez dès maintenant ces 3 dates :

le samedi 7 mars..... concours de belote à 14 h.
le samedi 7 mars..... loto à 20h30
le samedi 4 octobre concours de belote à 14 h.
le samedi 4 octobre loto à 20h30
fin juillet (date non communiquée) concours de belote
Ces 3 concours de belote et ces 2 lotos sont ouverts à tous à la salle polyvalente et nous vous attendons nombreux.

Le pris de l'adhésion pour 2015 reste inchangée : 14 euros pour l'année. Nous attendons de nombreux nouveaux adhérents pour passer de bons moments avec nous.

Le club des aînés vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2015.

Renseignements : Mauricette POTTIER 386, rue du 25 juin TOURLAVILLE 03.33.22.00.10 - 06.80.60.20.35



Repas de la fête des mères et des pères à la pernelle

Associations

la Chesnée



Adhérents de la Chesnée, habitants de Bretteville, Voici venu le temps de notre Assemblée Générale qui s'est déroulée le 14 novembre dans une ambiance conviviale; ce fut un plaisir de partager ce grand moment avec nos adhérents.

Pour cette 25e édition, Martine LEBLANC, trésorière, nous a présenté les comptes de l'association pour la période de septembre 2013 à août 2014. Grâce à la mobilisation et à l'effort des adhérents, des membres du bureau et de tous les sympathisants de la Chesnée, de la municipalité, nous avons une trésorerie saine.

Au cours de l'année 2014, l'équipe de bénévoles a organisé diverses manifestations qui participent à la bonne santé de la Chesnée. Le site <http://lachesnee.fr> permet à tous de consulter l'ensemble des activités proposées tout au long de l'année. Nous remercions Jean Claude, le mari de notre trésorière, à qui nous devons la mise à jour du site de la Chesnée, la réalisation les affiches de toutes nos manifestations etc...

Nous avons toujours une petite vingtaine de participants lors de l'animation tennis de table du mardi soir. Le cours a lieu à 19h30 et permet de partager 2 heures d'échanges de la petite balle. Si toutefois un peu de compétition vous intéresse, nous vous invitons à participer au tournoi qui aura lieu le samedi 30 mai 2015 salle polyvalente.

La danse de salon se pratique dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Notre professeur de danse, Patou, très pédagogue, mène son groupe avec entrain, passion et bonne humeur. Nous organisons 2 soirées dansantes dans l'année. Par ailleurs, les inscriptions sont toujours possibles, vous pouvez donc nous rejoindre à tout moment.

Le repas dansant s'est déroulé le 19 octobre dans une ambiance très conviviale. Nous n'y avons malheureusement réuni qu'une petite centaine de personnes. Il était animé par Radio Flam qui nous a assuré une prestation de qualité.

LA MARCHÉ NORDIQUE

Nous sommes une petite trentaine de personnes, toutes très motivées par ce sport très complet, à découvrir tous les jeudis après-midi nos beaux chemins des environs de Bretteville. Dans une ambiance chaleureuse, Arnaud MARIE très professionnel, nous fait découvrir sa passion. Une séance d'environ 2 heures, se décompose de 20 minutes d'échauffement, puis d'une mise en route progressive de la marche pour un parcours de 6 à 8 km (toujours différent). Au retour de nombreux étirements et nous repartons revitalisés pour une semaine.



LE YOGA

La vie de tout être vivant est rythmée par le souffle. La respiration est le baromètre de nos tendances et de nos états émotionnels et nerveux. Il suffit d'une perturbation du souffle pour que cela entraîne des désordres de notre être. La pratique de postures (asanas) et d'exercices du niveau souffle (pranayama) nous aide à prendre conscience de notre être. Apprenez à respirer, à trouver les attitudes pour que la respiration soit fluide, lente, malgré les émotions et le stress.

Associations

la Chesnée

Les dates de ces stages sont les suivantes :

- jeudi 12.02.2015 : horaires 18h30/20h30 l'équilibre,
- jeudi 16.04.2015 : horaires 18h30/20h30: comment aller vers une pratique personnelle ?

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Nous avons enregistré une progression de l'effectif gym volontaire, ce qui a permis de compenser la légère baisse de fréquentation dans les cours de zumba.

L'effectif Codep EPGV continue de progresser grâce au professionnalisme et au dynamisme de nos animatrices : les cours débutent par une période d'échauffement, puis le cours proprement dit, pour finir par une séquence d'étirements, tout ceci en musique, avec la convivialité, la chaleur humaine, la relation d'amitié qui s'établit entre l'animatrice et son public.

Il suffit de deux séances de gym par semaine pour entretenir sa condition physique. Rien de tel qu'une activité physique pour garder la pêche toute l'année. Optez pour un sport que vous pratiquerez avec plaisir, tout au long de l'année : faire face au surpoids, renforcer les muscles, assouplir les articulations, entretenir toutes ses fonctions, pratiquer avec plaisir pour durer.

La Chesnée sport santé vous invite à découvrir ses diverses activités dans une ambiance conviviale pour une remise en forme et du bien-être.



L'effectif Codep EPGV pour la période 2013/2014 est de 258 licenciés

Pour la période 2013,2014, le nombre d'adhérents de la Chesnée, toutes sections confondues, est de : 344. Soit une quasi stabilité des effectifs par rapport à l'année dernière.

La pratique des cours est la suivante

Actigym adulte.....	173
Marche nordique	21
Tennis de table	18
Yoga	33
Danse de salon	35
Zumba.....	64

EN 2015 À LA CHESNÉE :

Portes ouvertes en janvier : deux cours d'essai gratuits, au choix, parmi les diverses activités sportives que vous propose la Chesnée. Nous prenons les inscriptions tout au long de l'année et adaptons les tarifs au prorata, hors licence.

Associations

Les dates 2015 à retenir sont :



Samedi 21 mars soirée dansante
 Samedi 30 mai: Tournoi de tennis de table
 Samedi 5 septembre : Inscriptions Rentrée 2015
 Samedi 17 octobre : Soirée dansante
 (sous réserve de modification de date)
 Vendredi 6 novembre : Assemblée générale
 Samedi 28 novembre : Repas dansant
 (sous réserve de modification de date)
 Pour tout renseignement concernant les diverses activités
 de la Chesnée: <http://lachesnee.fr>

L' Association La Chesnée remercie les membres du bureau pour leur aimable participation, les animatrices, la municipalité pour sa participation financière et la mise à disposition des locaux, et tous les bénévoles.

La Chesnée vous souhaite une bonne année 2015. Pour la Chesnée, Cordialement, Eric NOEL

RAPPEL DES HORAIRES DES ACTIVITES DE LA CHESNEE

Salle polyvalente

Gym volontaire adulteavec Claire le lundi de 19h à 20h, mardi de 9h à 10 h et jeudi de 9h15 à 10h15
 avec Sophie mercredi de 18h30 à 19h30
 Gym avec pratique du step..... avec Claire lundi de 20h15 à 21h15
 Aérobic Dance avec Sophie mercredi de 19h30 à 20h30
 Tennis de table mardi de 19h30 à 21h30 (libre)
 Fitness zumbaavec Sylvia le mercredi de 20h45 à 21h30
 Danse de salon avec Patou jeudi de 20h00 à 21h00

Salle du presbytère

Acti'gym sénior avec Claire mardi de 10h30 à 11h30
 Fitness zumbaavec Sylvia mardi de 19h30 à 20h15
 Yoga avec Lydie débutants jeudi de 18h15 à 19h15
 initiés jeudi de 19h30 à 20h30

En extérieur

Marche nordique avec Arnaud jeudi de 14 h à 16 h

INFOS PRATIQUES

Facilités de paiement : règlement par chèques remis à l'inscription (plusieurs mensualités possibles), chèques vacances, carte A Too, coupon sport et Spot 50.

Inscriptions : Adresse mail ou deux enveloppes timbrées libellées à votre adresse, 1 photo d'identité (nouveaux adhérents). Certificat médical obligatoire pour toutes les activités , à fournir lors de l'inscription.

Les cours de gymnastique sont dispensés par des animatrices diplômées de la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) ou brevet d'état, le yoga par une animatrice diplômée de la Fédération française de Yoga. Ces diplômes sont homologués par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

L'Association La Chesnée est adhérente à la Fédération de l'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire.

Président Eric NOEL 02 33 22 19 52
Trésorière Martine LEBLANC
Secrétaire Chantal HAINNEVILLE 02 33 22 58 37
Responsable Danse de salon Eliane JEANNE 06 73 40 09 94
Responsable Gym et Yoga Maria GROULT 06 77 66 92 61
Responsable Marche Nordique Marie Hélène JEAN BAPTISTE 02 33 22 03 29
Responsable Tennis de Table Eric Noël 02 33 22 19 52

Associations

L'association des usagers du Camping du Heu



L'association du camping du HEU représente 85 pour cent des propriétaires de mobilhomes. Si Bretteville n'est pas notre lieu de résidence principale, pour bon nombre d'entre nous c'est un lieu de vie où nous pouvons passer d'agréables moments, beaucoup de résidents sont BRETTEVILLAIS de coeur et pour certains font partie de la vie locale...

En juillet et en août les membres du bureau ont assuré une permanence chaque lundi de 11h à 12h ce qui a permis : de rencontrer, d'informer, et si possible répondre aux questions de toutes les personnes présentes sur le camping (lieux de visites, commerces, restaurants et activités...).

Pendant 3 semaines la municipalité a mis un animateur à la disposition du camping, il a pris en charge les jeunes, petits et grands, organisant des activités variées et adaptées à l'âge des enfants. L'association a mis les moyens matériel à la disposition de l'animateur et des parents se sont proposés pour la réalisation de gâteaux et pour les sorties.

Nous remercions l'équipe municipale pour cette initiative et espérons qu'elle sera renouvelée en 2015.

Pour le 14 juillet nous avons organisé un repas commun, une retraite aux flambeaux dans les allées du camping avec la fanfare « CASSEROLES ET BIDONS ». Les enfants, petits et grands, de 3 à 75 ans ont défilé dans le camping puis se sont retrouvés pour danser. En août, DOMINIQUE nous a fait une démonstration de tournage sur bois et à graver à la défonceuse le nom de chaque allée sur une planche de bois (noms choisis par les résidents) au son de l'orgue de barbarie et autour du pot offert par l'association.

Nous avons commencé à collecter des photos et des articles de presse sur le camping. Si vous, BRETTEVILLAIS vous avez des documents ou témoignages sur VOTRE camping, nous sommes preneurs. MERCI d'avance.

Pour l'année 2015, nous allons mettre en place la signalisation et le nom de chaque allée. Si les adhérents le souhaitent, nous renouvelerons la soirée du 14 juillet. En fonction de la disponibilité des uns et des autres nous organiserons des journées à thème (tournage sur bois, orgue de barbarie etc...).

Nous souhaitons que le camping du HEU continue à vivre de façon simple, qu'il soit actif et s'intègre à la vie de la commune. Le président.

CCAS

Président : M. Philippart / **Membres élus :** Mmes Lemarchand, Gosswiller, Peyrache. M. Hochet et Mouchel

Membres non élus : Mmes Buard, Guy, Le Gangneux, Rouspard. M. Picot

Subventions : Fond de solidarité au logement 0.60 x 1100 habitants..... 660 euros

Fond d'aide aux jeunes 0.23 x 1100 habitants 253 euros

SSIAD 100 euros

Restos du coeur 50 euros

Représentant UDAF

Mme Caroline Payrache représentera la commune auprès de l'UDAF (Union Départementale des Affaires Familiales)

Paniers : Des paniers ont été distribués aux personnes ne pouvant assister au repas des Aînés.

Le CCAS remercie, l'association de pêche sous-marine pour son don de poissons, ainsi que les personnes ayant exposé leurs œuvres et fait un don.

Dans le «plan grand froid» ou «canicule» un registre est disponible à la Mairie pour toutes personnes désirant s'inscrire afin d'avoir une surveillance pendant ces périodes. Le CCAS est à l'écoute de toute personne ayant un besoin matériel ou moral.

Le CCAS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Expression libre

POURSUIVRE ET ENTREPRENDRE AVEC LES BRETTEVILLAIS

Concertation et participation citoyenne des Brettevillais.

La « nouvelle » équipe qui d'ailleurs finira par ne plus être nouvelle, remercie tous les Brettevillais qui ont participé à nos différentes rencontres et débats concernant les projets d'intérêt collectif, tels que la sécurité sur la RD901, la mise en place de pistes cyclables et plus récemment une éventuelle nouvelle salle au Presbytère.

En effet comme nous l'avons toujours dit, nous pensons que les grands projets de Bretteville doivent se faire dans le débat, car c'est par le débat qu'éclot les idées nouvelles et que s'améliorent les projets en cours. Bien sûr tout le monde ne peut pas être d'accord, nous l'avons vu par exemple dans le débat sur la piste cyclable, ceux qui ne font jamais de vélo sur cette route sont souvent contre, et ceux qui se sont souvent baladés en vélo ou à pied sont plutôt pour. Mais l'intérêt d'un bon débat est bien sûr de donner son avis, mais aussi d'écouter et de comprendre les opinions des autres, pour qu'ensuite se dégage une décision prise collectivement et dans l'intérêt de la plus grande majorité. Voici donc comment nous avons commencé à exercer notre mandat et continuerons à le faire. Nous vous présentons nos meilleurs vœux.

ENSEMBLE POUR BRETTEVILLE

Marc MOUCHEL, André POTTIER, Alain THOMINE.

Après 8 mois passés au Conseil Municipal de Bretteville en Saire, certains objectifs que nous nous étions fixés au cours de notre campagne électorale, ont été partiellement réalisés :

- La sécurité sur la RD 116 (Route touristique) en cours de réalisation.
- Satisfaction de la pose du radar pédagogique.
- Pour la 2e tranche des travaux, nous serons vigilants quant à la réalisation programmée et l'efficacité des résultats obtenus.

Nous avons pris acte des décisions relatives au P.L.U. prises par le Tribunal Administratif de CAEN.

L'équipe se félicite de la décision du Conseil Municipal de ne pas faire appel.

Nous resterons vigilants sur la propreté de la Commune (l'entretien des routes, chemins et espaces verts). Le projet de changement de destination de la salle du Presbytère et la réalisation d'une salle d'activités retiendront toute notre attention sur l'utilisation et le coût des travaux. Les réunions de Conseil se passent dans une bonne concertation.

Ensemble pour Bretteville présente une bonne et heureuse année et santé aux Brettevillaises et Brettevillais.



CHATEAU DE SABLE



Profitant du soleil radieux de ce mois de juillet 2014, une famille de touristes, visiblement heureuse de passer ses vacances à Bretteville, nous a fait profiter durant plusieurs jours d'un talent incontestable pour les constructions éphémères. Avec beaucoup de patience et quelques coups de soleil à la clé, papa et enfants ont maçonné à la pelle en plastique. Bravo à ces artistes !!

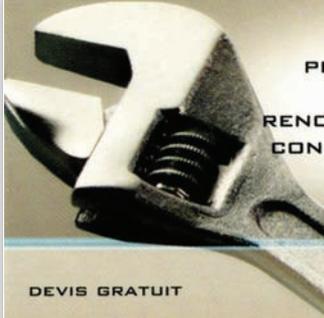
Nos Partenaires



Spécialités
Pâtisseries
Buffets, Mariages
Cocktails, Repas

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

www.traiteurbosquet.com
Cherbourg - Tél : 02 33 53 32 93 / Brix - Tél : 02 33 41 98 98



JOLY THOMAS
PLOMBERIE - CHAUFFAGE -
DEPANNAGE - ENERGIE
RENOUVELABLE - CHAUDIERE
CONDENSATION GAZ - FIOUL

31 ROUTE DU ROSIER
50110 DIGOSVILLE

02.33.42.41.67
06.46.76.32.00

DEVIS GRATUIT

Plants potagers
Plantes à massifs

Ets LIOT
PRODUCTEUR

50110 BRETTEVILLE EN SAIRE
02.33.22.36.30

Nady Fleurs
Toutes compositions
florales

02.33.22.03.38
25 Avenue de Verdun 50110 TOURLAVILLE

C CANTREL
G GEEVERS
N NOYON

**ÉLECTRICITÉ
CHAUFFAGE
PLOMBERIE
SANITAIRE**

NEUF ET RENOVATION - DEPANNAGES

Hameau Les Fosses Tél. 09 61 54 19 18
50700 Sauxemesnil Ruffosses 06 67 76 41 88
sarlcgnoyon@orange.fr

**DES SERVICES PERSONNALISÉS
POUR VOS ANIMAUX DE COMPAGNIE**



Visites d'animaux à domicile
Pension « at home »
Promenades canines
Transport de votre animal...
Spécialisée et diplômée en élevage félin

Stéphanie PICQ dog-cat-home@hotmail.fr
06.20.31.61.64 52 route des Chênes - 50110 BRETTEVILLE
02.33.43.94.24 www.dog-cat-home.weebly.com

M2 ATELIER *m²*
ARCHITECTE D'INTERIEUR

Architecture d'intérieur / Rénovation / Décoration et conseil

44, Route des Chênes, 50110 Bretteville-en-Saire
Contact: 06 75 32 92 03 / 02 33 44 55 13
atelier.m2@hotmail.fr / www.atelier-m2.fr

Tabarin & Entzmann
Particuliers & Professionnels

Energie Solaire
Aérothermie
DOMOTIQUE
Géothermie
Pompe à chaleur

PLOMBERIE
ELECTRICITÉ
CHAUFFAGE

contact@tabarin-entzmann.com
MONTEBOURG
LA HAYE-DU-PUITS
02 33 41 11 44

DECO STORES contact@decostores.fr

Stores intérieurs et extérieurs
Fenêtres - Portes - Portails...
Particuliers,
Professionnels & Collectivités
ZA - 50310 MONTEBOURG
02 33 44 72 27



**Bar Brasserie
à l'Abordage**

BRETTEVILLE EN SAIRE
02 33 22 53 10

GRANDE TERRASSE FACE A LA MER



denis.metivier@a3-archi.fr

D. METIVIER
architecte DPLG

architecture
actuelle &
alternative

17 bis, rue Louis Philippe
50100 Cherbourg-Octeville
Tél. 02 33 54 70 31
Portable 06 81 47 03 70

Memento 2015

17 janvier	Galette des rois des associations
24 janvier	Galette des rois des anciens combattants
31 janvier	Repas dansant de la Chasse
07 février	Repas Saint-Valentin du foot
28 février	Poule au pot de l'amicale catholique
07-08 mars	Belote et loto des Ainés
21 mars	Soirée dansante de la Chesnée
03 mai	Kermesse aux Flamands de l'amicale catholique
30 mai	Tournoi tennis de table de la Chesnée
21 juin	Fêtes des écoles
27-28 juin	Ball trap de la chasse
27 juillet	Belote des Ainés
02 août	Fête Champêtre de l'Amicale Brettevillaise
29 août	Repas des bénévoles de la chasse
05 septembre	Inscription de la Chesnée
03/04 octobre	Belote et loto des Ainés
17 octobre	Soirée dansante de la Chesnée
25 octobre	Repas des Ainés
28 novembre	Repas de la Chesnée
05 décembre	Inscriptions rentrée 2015 de la Chesnée

MAIRIE 1 rue du vieux Château - Tél. 02.33.88.78.20

Ouverture : lundi-mardi-jeudi 9h à 12h - Vendredi 16h à 18h30 - Fax. 02.33.88.78.29 - mairie.brettevilleensaire@orange.fr
Permanence le samedi de 10h à 12h

COM.COM. de la Saire Tél. 02.33.20.49.94

URGENCE EAU ET ASSAINISSEMENT Tél. 0811. 900. 800

SALLE POLYVALENTE Rue du vieux chateau Tél. 02.33.88.78.25

CAMPING - Route du Fort Tél. 02.33.22.27.60

ECOLE Maternelle (Armelle Gallien) Tél. 02.33.88.78.26

Primaire Tél. 02.33.88.78.22

RESTAURANT ET Garderie Scolaire Tél. 02.33.88.78.25

AMICALE CATHOLIQUE Presbytère Tél. 02.33.22.42.00

ANCIENS COMBATTANTS P. Attanasio Tél. 02.33.20.56.27

CLUB DES AINES M. Pottier Tél. 02.33.22.00.10

FOOTBALL CLUB P. Mariette Tél. 02.33.93.67.08

SOCIETE DE CHASSE R. Vitard Tél. 02.33.43.38.73

LA CHESNEE Eric Noel Tél. 02.33.22.19.52

AMICALE BRETTEVILLAISE S. Vedolin Tél. 02.33.22.34.43

Espace culturel et de loisirs M. Tilly Tél. 06.74.64.40.86

Gendarmerie de Saint-Pierre Eglise Tél. 02.33.88.42.60

123 rue du général de Gaulle - 50330 Saint-Pierre-Eglise


TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
 Tous travaux de terrassement
 Goudronnage - Gravillonnage - Enrochement
 ASSAINISSEMENT FOSSE - TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES
 Location de matériel avec chauffeur - Transport - Conseil et Devis
 50630 LA PERNELLE - Fax 02 33 23 64 60 - **02 33 23 64 64**
www.bouce-travauxpublics.com - contact@sarlbouce.fr


POINT.P
Matériaux de Construction
 14, rue Baptiste Marcet - Z.I. Sauxmarais
 Tourlaville - 50110 Cherbourg
 Tél. : 02 33 23 37 00 / 06 75 71 53 94
 Fax : 02 33 43 25 14
andre.dufour@saint-gobain.com

Bonne Année 2015



Commission de rédaction
et de distribution du bulletin
Carole Gosswiller
Bernard Buard
Annie Parthenay

Conception et impression
Groupe Lecaux Imprimeries
02 33 88 52 52

LOUIS VILQUIN

Certains habitants de Bretteville-en-Saire se souviennent certainement de M. Louis Vilquin (Saint-Sauveur-Lendelain 1915-Caen 2006), qui a été pendant de nombreuses années leur secrétaire de mairie. En marge de sa carrière d'instituteur, qui s'est déroulée entièrement dans la Manche (Vesly, Picauville, Dragey, Fresville, La Glacière, Octeville), il était aussi peintre. Ses sujets de prédilection étaient la mer, les bateaux, les ports (Barfleur, Cherbourg), le Mont-Saint-Michel (qu'il a peint plusieurs dizaines de fois), mais aussi la ville, ses rues et ses chantiers, ainsi que les paysages et personnages typiques du Cotentin traditionnel. Il s'est également essayé à la peinture abstraite et à l'aquarelle. Une sélection de ses peintures à l'huile sera exposée à la mairie de Bretteville du 25 juillet au 10 août 2015.

